

En vertu de la loi sur l'assistance-chômage, le ministre peut, avec l'approbation du gouverneur en conseil, conclure avec l'une ou l'autre des provinces un accord prévoyant le paiement à la province, par le Canada, de contributions ne dépassant pas la moitié des frais d'assistance-chômage dans la province. Toutes les provinces ont signé des accords avec le gouvernement fédéral. La participation fédérale pour 1963-1964 a été de 106 millions de dollars, comparativement à 97 millions en 1962-1963.

Le tableau qui suit indique la répartition des sommes ainsi versées aux provinces pour l'année 1963-1964.

TABLEAU 32
(en millions de dollars)

QUOTE-PART DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL À L'ASSISTANCE-VIEILLESSE, AUX ALLOCATIONS AUX INVALIDES ET AUX AVEUGLES, ET À L'ASSISTANCE-CHÔMAGE	Année financière se terminant le 31 mars 1964 (estimation)			
	Assistance-vieillesse	Allocations aux invalides	Allocations aux aveugles	Assistance-chômage
Terre-Neuve.....	2.0	0.6	0.3	4.5
Nouvelle-Écosse.....	2.1	1.2	0.5	1.8
Île du Prince-Édouard.....	0.4	0.3	0.1	0.3
Nouveau-Brunswick.....	2.1	0.9	0.4	2.0
Québec.....	13.9	8.2	1.6	39.3
Ontario.....	9.1	6.2	1.1	23.3
Manitoba.....	2.1	0.6	0.2	5.4
Saskatchewan.....	2.2	0.7	0.2	4.8
Alberta.....	2.6	0.7	0.3	7.8
Colombie-Britannique.....	2.8	0.9	0.3	16.7
Territoires du Nord-Ouest et du Yukon.....	0.1	(1)	(1)	0.1
	39.4	20.3	5.0	106.0

(1) Moins de \$50,000.

Conseil national de recherches, y compris le Conseil de recherches médicales

Les dépenses du Conseil national de recherches, y compris le Conseil de recherches médicales, en 1963-1964, se sont élevées à 47 millions de dollars, au regard de 41 millions en 1962-1963. Le changement est attribuable en grande partie à l'augmentation des subventions aux recherches et de l'aide aux recherches dans l'industrie.

TABLEAU 33
(en millions de dollars)

CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES, Y COMPRIS LE CONSEIL DE RECHERCHES MÉDICALES	Année financière se terminant le 31 mars		Augmentation ou diminution (-)
	1964 (estimation)	1963	
Bourses et subventions aux recherches.....	17.3	14.7	2.6
Construction ou acquisition d'immeubles, de terrains et d'équipement.....	4.3	2.6	1.7
Aide aux recherches dans l'industrie.....	1.7	0.5	1.2
Frais administratifs et généraux.....	23.9	22.8	1.1
	47.2	40.6	6.6